

# Un référendum pour libérer la démocratie !

Député (socialiste) des Landes, Boris Vallaud condamne la privatisation des Aéroports de Paris et appelle à soutenir le Référendum d'Initiative Partagée visant à reconnaître leur statut de service public national.

La privatisation des Aéroports de Paris est une ineptie économique et une erreur stratégique. L'entreprise publique (oui, publique !) est florissante : le cours de son action a crû de 160 % en cinq ans, elle a rapporté à l'Etat actionnaire 173 millions d'euros l'an dernier et elle est devenue, en quelques années à peine, le leader mondial des services publics aéroportuaires.

## Une entreprise stratégique

La privatisation décidée par le gouvernement coûtera aux finances de l'Etat, qui se privera durablement de dividendes et devra indemniser les actionnaires en début et en fin de concession. De plus, une fois l'entreprise privatisée, les 6 400 hectares de foncier – patrimoine sans équivalent en Europe –, manqueront aux grands projets d'aménagement de la région Ile-de-France. Aéroport de Paris, c'est un monopole de fait, un service public national, une frontière, un outil d'aménagement du territoire, le « *hub* » d'Air France. Pas le supermarché que le gouvernement prétend vendre à l'encan ! Se priver de cette entreprise stratégique, plus probablement pour l'éternité que pour les soixante-dix ans annoncés, c'est se priver d'une part de souveraineté. Soutenir le principe du référendum approuvé par le Conseil constitutionnel, c'est empêcher que l'irréversible erreur de la privatisation des autoroutes ne se reproduise : aux actionnaires privés les dividendes, aux usagers les hausses de péages ou de taxes aéroportuaires.

Soutenir le référendum, c'est aussi faire réussir ce premier exercice de démocratie partagée entre le Parlement et les citoyens. 248 parlementaires, d'un côté, une part de la souveraineté nationale, en appellent au soutien de 4,7 millions d'électrices et d'électeurs, 10 % du corps électoral, de l'autre. Nous avons tous intérêt à la réussite de ce rendez-vous démocratique, quelle que soit ensuite l'issue du référendum lui-même. Chacun doit se mobiliser pour que ce droit civique nouveau soit porté à la connaissance de toutes et de tous et qu'il puisse s'exercer de façon simple, claire et transparente.

## Une double responsabilité

C'est évidemment l'intérêt de celles et de ceux qui sont à l'origine de ce référendum que celui-ci réussisse. C'est aussi le devoir du gouvernement de tout mettre en œuvre pour que les citoyens puissent exercer leurs droits sur Internet, comme dans le plus reculé de nos territoires ruraux, dans nos villes comme dans nos villages. Nous en avons défendu avec vigueur le principe devant Christophe Castaner, le ministre de l'Intérieur, le 13 juin dernier, alors que le site Internet du ministère de l'Intérieur dédié au recueil des soutiens semblait avoir été conçu pour le minitel et accumulait les *bugs*. Alors que, par ailleurs, seules 2 000 communes sur 36 000 avaient été mobilisées en France pour recueillir les signatures physiques. C'est insuffisant : toutes les communes volontaires doivent pouvoir orienter les électeurs et recueillir les soutiens des Françaises et des Français. Chaque maire peut devenir l'agent républicain de ce droit civique.



## [Privatisation d'ADP : « Une stratégie d'abord financière »](#)

### [+2 Articles](#)

Un arc républicain s'est constitué entre des partis qui s'opposent par ailleurs sur bien des sujets, car il en va d'un intérêt supérieur de la nation

### [Twitter](#)

Nous voilà donc placés devant une double responsabilité exigeante : faire échec à la privatisation inique des Aéroports de Paris, d'une part, faire réussir le référendum d'initiative partagée, d'autre part. Un arc républicain s'est constitué entre des partis qui s'opposent par ailleurs sur bien des sujets, car il en va d'un intérêt supérieur de la nation. La chose est singulière, au sens étymologique du terme, elle dit le sérieux de l'affaire. Plutôt que de brocarder l'initiative, en criant au populisme, le gouvernement aurait été mieux inspiré de faire vivre le débat parlementaire et d'entendre les arguments déployés à l'unisson dans les hémicycles de l'Assemblée nationale et du Sénat, comme en dehors ceux-là, par la voie des collectivités locales, des syndicats, mais aussi de nombreux citoyens. Il a préféré ignorer la contradiction. Comme souvent. *« Le peuple n'a pas besoin de tuteur ni de maître, il a besoin de guides honnêtes et intelligents qu'il s'est lui-même choisi, écrivait Lamartine. Le tort des hommes qui nous dirigent c'est de ne pas croire à la possibilité de cette démocratie libérée. »*

Faisons de ce référendum d'initiative partagée le terreau de cette démocratie libérée. Et faisons gagner le camp de l'intérêt général et du bien public en maintenant les Aéroports de Paris dans le giron de l'Etat.

Electeurs, électrices, cela ne dépend que de nous.

**Boris Vallaud est député (PS) des Landes.**